

Convention de mise a disposition d'un composteur individuel

N°.....

Le **SIVOM** a décidé de réaliser une opération de mise à disposition de composteurs individuels auprès des usagers résidant dans les communes du syndicat.

Cette mise à disposition s'accompagne de la présente convention précisant les engagements du signataire.

Entre le **SIVOM**, représenté par son Directeur Général, David **NADEAU** d'une part

Et

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Les contractants ont pour objectif de pratiquer le tri des déchets organiques et des végétaux afin de diminuer la production d'ordures Ménagères pour contribuer à la protection de l'environnement, à l'aide d'un composteur individuel.

Article 2 : Modalités

Le **SIVOM** met à disposition du signataire de la présente convention, un composteur de jardin d'une contenance de 320 litres.

il ne sera remis qu'un seul composteur par foyer.

Article 3 : Tarif

Le composteur est remis contre une participation de 15 euros. (Valeur réelle 30 €)

Article 4 : Conditions de mise à disposition

Un composteur individuel, une notice de montage et un guide d'utilisation sont fournis à la remise.

Article 5 : Engagement de l'usager

L'Usager signataire de la présente convention s'engage :

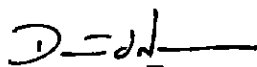
- à répondre aux questionnaires et enquêtes concernant la pratique du compostage dans le cadre du suivi de l'opération.
- A réserver l'utilisation du composteur à son habitation située dans une commune adhérente au **SIVOM**.

Article 6 : Maintenance

Le **SIVOM** n'assurera pas la maintenance des composteurs.

Fait à Varennes-Jarcy, le.....

le **SIVOM**
Le Directeur Général



David **NADEAU**

l'utilisateur
« lu et approuvé »

